

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**CITÉ LIEN PARTENARIAT
BIENVEILLANCE**

<https://www.cite-lpb.org>



Table des matières

INTRODUCTION	Page 3
CONTEXTE 2022	Page 4
POINT FINANCIER	Page 5
ORGANIGRAMME AU 31/12/2022	Page 7
ÉQUIPE	Page 8
HÉBERGEMENT	Page 9
AIDE ALIMENTAIRE	Page 15
GESTION LOCATIVE ADAPTÉE / INTERMÉDIATION LOCATIVE	Page 18
DOMICILIATION	Page 22
FLE - FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	Page 22
AIDE AUX DEVOIRS	Page 23
INSERTION	Page 23
PSYCHOSOCIAL	Page 23
SERVICE INFORMATION	Page 24
CONCLUSION	Page 24
PERSPECTIVES 2023	Page 25

INTRODUCTION

L'association Cité Lien Partenariat Bienveillance (ex. LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE) est une association locale, à vocation sociale implantée à la confluence de la Seine et de l'Oise.

Créée le 18 juillet 2017 par l'association La Pierre Blanche, elle est autonome dans sa gouvernance et dans son fonctionnement depuis le 13 octobre 2021.

La liquidation judiciaire de l'association mère mi-février 2022 a dérangé la gestion de Cité-LPB. Perdant les salariés de l'équipe du back office LPB mis à disposition de Cité-LPB, l'association a dû se réorganiser pour démontrer la capacité de bonne et saine gestion de ses services et activités.

Ce fut un challenge important à relever pour convaincre la DDETS 78 de nous accorder les subventions de fonctionnement nécessaires à la prise en charge pérenne du public hébergé et pour permettre un accueil digne et respectueux des personnes en difficulté.

Un autre challenge à relever est de réorganiser l'association CITE-LPB.

- Les activités
- Les équipes (salariés, bénévoles, ...)
- Les infrastructures
- La gestion et la sécurisation des données via le SI

Faits marquants 2022 :

- Changement de nom
- Nouveau logo
- Ouverture du compte HELLO ASSO Cité-LPB
- Signature du projet associatif
- Élaboration du cadre de l'aide alimentaire
- Dégâts des eaux CH3 - Foch le 02/08/2022
- Forum des associations Conflans et Andrésy le 03/09/2022
- Site internet
- Journée de Bienvenue Cité-LPB le 16/10/2022
- Ouverture CH6 – Hautil 2
- Aménagement du centre d'hébergement CH6 - Hautil 2 à Andrésy
- Maintenance et travaux dans les centres d'hébergement
- Contraintes budgétaires

CONTEXTE 2022

La décision de liquidation judiciaire de l'association mère LPB le 16 février 2022 par le Tribunal de Versailles a généré le départ de l'équipe de gestion administrative mise à disposition. De fait, l'association a dû repenser sa gestion organisationnelle et financière afin de garantir l'accueil des hébergés dans de bonnes conditions, de sécuriser les postes des travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement du public et rattacher toutes les activités connexes.

L'association remercie la DDETS 78, financeur majoritaire de l'association. Rencontrée dans le cadre d'un premier dialogue de gestion en novembre 2021 puis en mars 2022, la DDETS 78 a confirmé son soutien et a accordé les financements de fonctionnement pour l'activité hébergement de 52 places, l'aide alimentaire et la domiciliation.

Une subvention pour la mise à disposition de 20 places « trêve hivernale » a été demandée à la DDETS 78 dans le budget prévisionnel 2022 pour une ouverture début novembre 2022.

L'arrêt de l'agrément BAPIF/LPB en février 2022 a contraint l'équipe de bénévoles de l'aide alimentaire à réfléchir à l'approvisionnement de denrées pour la distribution hebdomadaire. Cité-LPB a signé la convention avec la BAPIF en novembre 2022 (cf. aide alimentaire).

Le service « domiciliation » a été transféré dans les locaux de Cité-LPB aux Boutries le 28 février 2022. Un bureau au rez-de-chaussée des locaux a été mis à disposition pour cette activité permettant d'une part, l'installation du matériel informatique et le classement des courriers et d'autre part, une distribution 3 après-midi par semaine (les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 17 h). En novembre 2022, une aide aux papiers a été proposée le vendredi après-midi.

Depuis février 2022, le CA de CITE-LPB a souhaité protéger les personnes logées dans les logements passerelles des AILES après l'arrêt des activités de La Pierre Blanche.

Beaucoup d'entre eux sont d'anciens hébergés des centres gérés par CITE-LPB et donc connus de l'équipe tant dans leur parcours que dans leurs démarches administratives.

Par anticipation, des agréments IML et ISFT avaient été demandés auprès de la DRIHL Ile de France afin de permettre à CITE-LPB de poursuivre l'activité de gestion locative adaptée qui nous semble être une mission d'utilité publique.

Les activités connexes, FLE, aide aux devoirs, Insertion par l'emploi ont été rattachés à Cité-LPB.

POINT FINANCIER

Fonds dédiés

Des avances de financement pour les deux premiers trimestres 2022 ont été faites en 2021 :

Financeurs	Activités	Montant	Date de paiement
DDETS 78	Hébergement / 22 places CHU	112 055 €	30/11/2021
DDETS 78	Hébergement / 30 places hivernales	132 221 €	13/12/2021
DDETS 78	Domiciliation	20 000 € Enveloppe exceptionnelle	10/12/2021

En 2022 :

Financeurs	Activités	Montant	Date de paiement
DDETS 78	Aide Alimentaire	7 000 €	31/08/2022
DDETS 78	Aide Alimentaire	7 500 € Budget complémentaire	29/11/2022
DDETS 78	52 places d'hébergement pérennes	287 040 €	01/12/2022
DDETS 78	20 places Hébergement Urgences	133 088 € du 01/12/22 au 30/06/23	02/12/2022
	52 places d'hébergement pérennes	131 015 € avance de budget 2023	07/12/2022
DDETS 78	revalorisation 2022	SEGUR 19 765 €	01/12/2022
DRFIP IdeF	FDVA (Fonctionnement innovation)	2022 & 5 000 €	03/10/2022

D'autres financements (Mairie de Conflans, Mairie d'Andrésy et des donateurs) ont permis de compléter le budget 2022.

Bilan financier :

Il a été très difficile pour Cité-LPB de retrouver tous les éléments pour justifier de l'activité 2021 car le départ des professionnels de l'équipe administrative mis à disposition de Cité-LPB cumulé à la perte de documents de fonctionnement Cité-LPB réquisitionnés par les forces de l'ordre suite à la liquidation judiciaire de LPB a rendu cette tâche ardue.

Notre cabinet comptable a pu effectuer la clôture des comptes 2021 avec le concours de l'ancienne comptable qui a bien voulu contribuer à ce travail de mise à plat de l'activité annuelle.

La présentation des comptes 2021 a permis de justifier de la dépense des subventions perçues au titre de l'exercice 2021, la DDETS 78 ayant fait preuve de compréhension et d'une grande patience. En accord avec le financeur, un bilan financier 2021 a été présenté en utilisant des clés de répartition en pourcentage pour chaque activité.

Cité-LPB a été en mesure de présenter un bilan annuel prévisionnel 2022 en juillet 2022 cohérent avec les demandes des subventions du second trimestre 2022 après avoir revu les affectations des budgets et effectué une mise à plat de tous les postes de dépenses liées aux activités de l'association.

Une subvention de 10 000 € a été demandée le 26/09/2022 suite à l'information de la DDETS 78 d'une mise à disposition d'un budget complémentaire. 7 500 € nous ont été accordés.

La DDETS 78 n'a étudié nos demandes de subventions que fin octobre avec des paiements début décembre avec une réévaluation du coût par jour à la place à 31.36 €.

Fin novembre 2022, l'association s'est retrouvée en grandes difficultés financières, presque en situation de cessation de paiement, car la totalité de la trésorerie avait été dépensée. Même avec le reliquat de trésorerie de 91 263 € de fonds dédiés HUDA 2020 laissé à disposition de Cité-LPB par la DDETS 78 après la fermeture de l'HUDA.

La Région Académique Ile de France a validé notre demande de subvention FDVA ¹ (Fonctionnement & innovation) pour 5 000 €. Ce financement a permis la mise en place d'actions transversales à toutes les activités de Cité-LPB.

Au 31 décembre 2022, CITE-LPB gérait :

- 22 places d'hébergement d'Urgence (CHU)
- 50 places hivernales pérennes
- Un service de logements intermédiaires (4 GLA ² + 1 IML ³)
- La domiciliation pour 300 personnes
- Une distribution alimentaire de première nécessité pour les hébergés de l'association et pour des usagers nécessiteux orientés par les services sociaux de proximité et par les travailleurs sociaux partenaires
- Les cours FLE ⁴
- L'aide aux devoirs
- Une activité d'appui à l'insertion professionnelle
- Aide psychosociale aux personnes

¹ Fonds pour le Développement de la Vie Associative

² Gestion Locative Adaptée

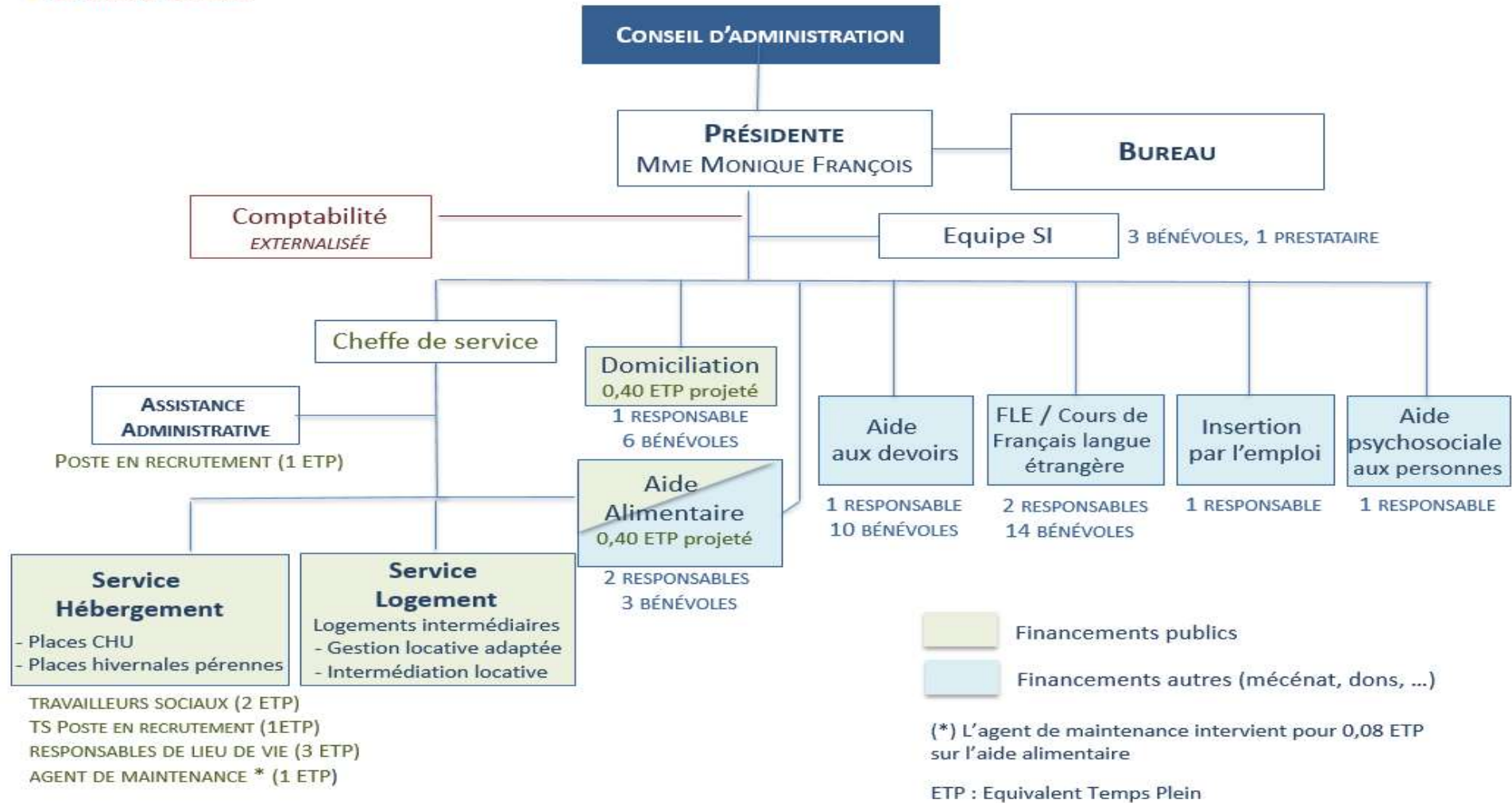
³ Intermédiation Locative Adaptée

⁴ Français Langue Etrangère

ORGANIGRAMME



Organigramme au 31/12/2022



ÉQUIPE

Mouvements de l'équipe de salariés :

Poste	Salarié	ETP	Mouvements 2022
<i>* Direction Générale</i>	<i>ADL</i>	<i>0.15</i>	<i>Départ le 16/02/2022</i>
Cheffe de Service	BAM *	1	
Assistant administratif	Poste à pourvoir	1	En recrutement
<i>* Comptable</i>	<i>VS</i>	<i>0.30</i>	<i>Départ le 16/02/2022</i>
<i>* Chargée de projet/ collecte de fonds</i>	<i>ML</i>	<i>0.33</i>	<i>Départ le 16/02/2022</i>
Travailleurs sociaux	FA	1	Départ le 16/01/2022 (RC)
	PA *	1	
	BR *	1	
	BA	1	TS recruté mais prenant son poste le 04/01/2023
Responsables de lieux de vie	OL *	1	
	HM	1	Départ le 18/06/2022 (RC)
	LL *	1	Arrivée le 04/08/2022
	RC *		Arrivée le 28/12/2022
Agent de maintenance	KY *	1	

** Salariés concernés par les licenciements suite à la liquidation judiciaire de LA PIERRE BLANCHE*

**Salariés présents au 31/12/2022*

L'effectif de l'équipe en poste pour la prise en charge des 72 hébergés HUDA n'était plus adapté début 2022. Un travailleur social avait demandé une rupture conventionnelle fin 2021 qui lui avait été accordée pour un départ en janvier 2022. Ce départ a permis de rééquilibrer l'effectif des salariés à la prise en charge des 52 hébergés en places hivernales financées.

En juin 2022, le planning de travail de l'équipe sociale a été modifié. Les travailleurs sociaux travailleront sur 6 jours en rotation d'équipe intégrant un samedi travaillé (10h-17h) et une soirée avec présence sur sites jusqu'à 19h30.

La mise en œuvre des revalorisations des métiers de l'action sociale et du médico-social applicable au secteur Accueil / Hébergement / Insertion (AHI) a nécessité de se rapprocher des services de la DDETS78 pour une demande de budget complémentaire générée par le versement mensuel de la prime « SEGUR » à compter du 1^{er} avril 2022. Supplément de financement obtenu fin novembre 2022.

L'ouverture des 20 places hivernales pérennes début décembre 2022 a nécessité l'embauche de 2 nouveaux collaborateurs : un(e) référent(e) social(e) et un(e) responsable de lieux de vie.

Une réflexion sur la répartition de la référence des suivis et des centres d'hébergement a été nécessaire pour équilibrer la charge de travail de chaque professionnel.

Une quarantaine de personnes composent l'équipe de bénévoles de Cité-LPB et permettent de conduire les activités non financées portées par l'association.

L'association cherche aussi à répondre, selon ses moyens, aux besoins identifiés localement des personnes en difficulté, grâce à l'apport, au professionnalisme et au dynamisme des bénévoles qui la rejoignent.

HÉBERGEMENT

Quelques dates :

31 Décembre 2021	Fin de l'HUDA – Fermeture des 50 places HUDA
1 ^{er} janvier 2022	Ouverture de 30 places hivernales pérennes
Mi-déc. 21 à fin janvier 22	Rendez-vous de préadmission et installation des hébergés orientés par le SIAO 78 dans les 5 centres d'hébergement
1 ^{er} mai 2022	Nouveau porteur du SIAO78 : CROIX ROUGE FRANCAISE
Juin 2022	Nouvelle nomenclature des centres d'hébergement en lien avec la comptabilité analytique externalisée
1er décembre 2022	Ouverture de 20 places hivernales pérennes
Décembre 2022	Réaménagement et vérification du mobilier du centre d'hébergement Hautil2 –CH6 et installation progressive des hébergées selon les orientations du SIAO 78

L'ouverture de 30 places hivernales pérennes a demandé à l'équipe une forte mobilisation.

L'équipe a remis en ordre le mobilier et le matériel des chambres et des lieux communs (cuisine, salle de vie, ...), inventorié les kits d'entrée et nettoyé les locaux afin de préparer l'arrivée des nouveaux occupants à compter du 01/01/2022.

Une anticipation en termes de moyens et de matériels a permis d'accueillir les nouveaux arrivants dans de bonnes conditions.

L'objectif étant de pouvoir installer les 30 hébergés le plus rapidement possible sur les places mis à disposition du SIAO 78 qui nous orientait les personnes nécessitant une mise à l'abri.

Les situations sociales chaotiques et les multiples difficultés rencontrées par les personnes arrivant sur nos centres étant plus complexes que la prise en charge des demandeurs d'asile, cela a nécessité que les travailleurs sociaux modifient leur méthodologie de travail afin de proposer un accompagnement social global le plus adapté au public accueilli.

Cela a nécessité un accompagnement spécifique de l'équipe sociale dans le cadre de la conduite au changement. La direction avait anticipé cet axe de travail dès qu'elle a eu connaissance de la décision de la DDETS 78 de fermer l'HUDA.

La fermeture de l'HUDA (50 places) s'est poursuivie jusque fin janvier 2022, avec 5 hébergés qui n'ont pas obtenu d'orientation via le DNA – OFII donc Cité-LPB a dû les réintégrer dans ses centres d'hébergement, notamment dans la maison 2 qui avait été totalement libérée.

L'engagement pris par la DDETS78 a permis, avec le SIAO 78, de réaliser 10 transferts HUDA/Places hivernales ; 4 femmes et 6 hommes pour lesquels une orientation n'était pas possible tout de suite en raison de leur situation administrative, mais qui nécessitait d'avoir un toit et d'assurer la poursuite de leur accompagnement social et de leurs démarches.

En novembre, la DDETS 78 a validé l'ouverture des 20 places supplémentaires proposées lors du dialogue de gestion en juin 2022. La DDETS 78 et le SIAO 78 nous ont fait part des besoins de places de familles monoparentales.

Pour répondre au mieux aux besoins prégnants de la mise à l'abri de ces ménages, l'association a revu l'organisation des centres et nous avons pu répondre à la demande de notre financeur en créant 7 places « mère avec enfants » (1 femme isolée + 2 enfants et 2 femmes isolées + 1 enfant) dans l'appartement de Pierrefitte.

Les 4 femmes isolées vivant à Pierrefitte (CHU1) ont été déplacées (avec leur accord) vers d'autres centres comme suit :

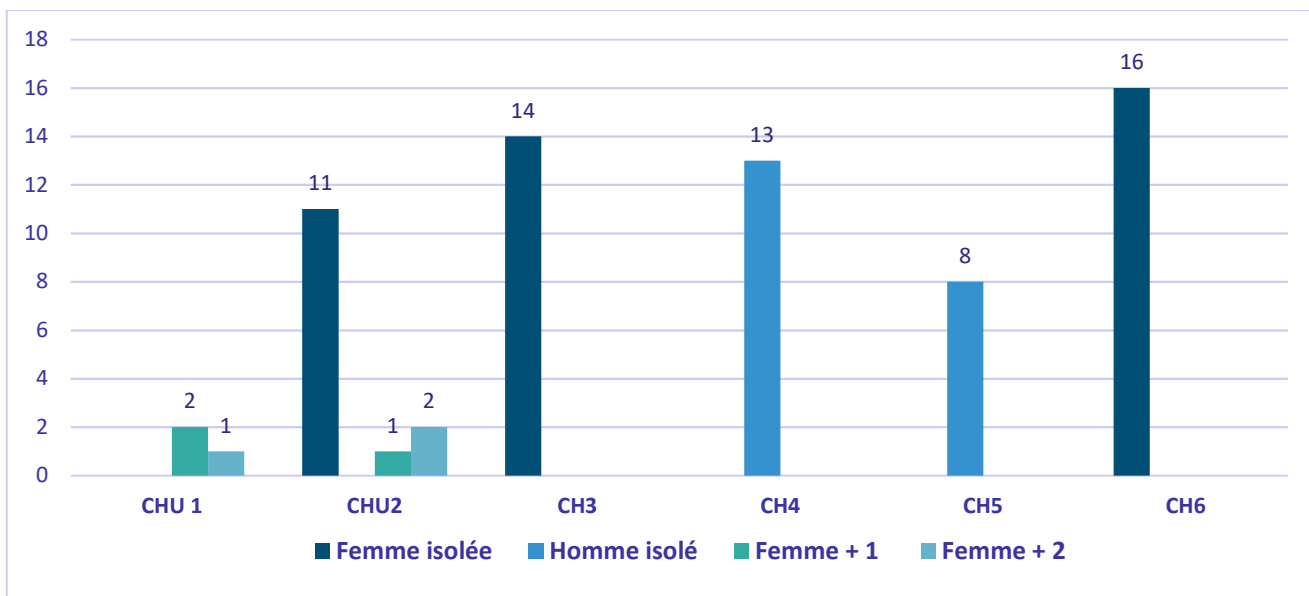


Au 31/12/2022, Cité-LPB aura géré 77 places d'hébergement réparties comme suit :

- ✓ 72 places d'hébergement financées par la DDETS 78
- ✓ 5 places d'hébergement non financées par la DDETS78

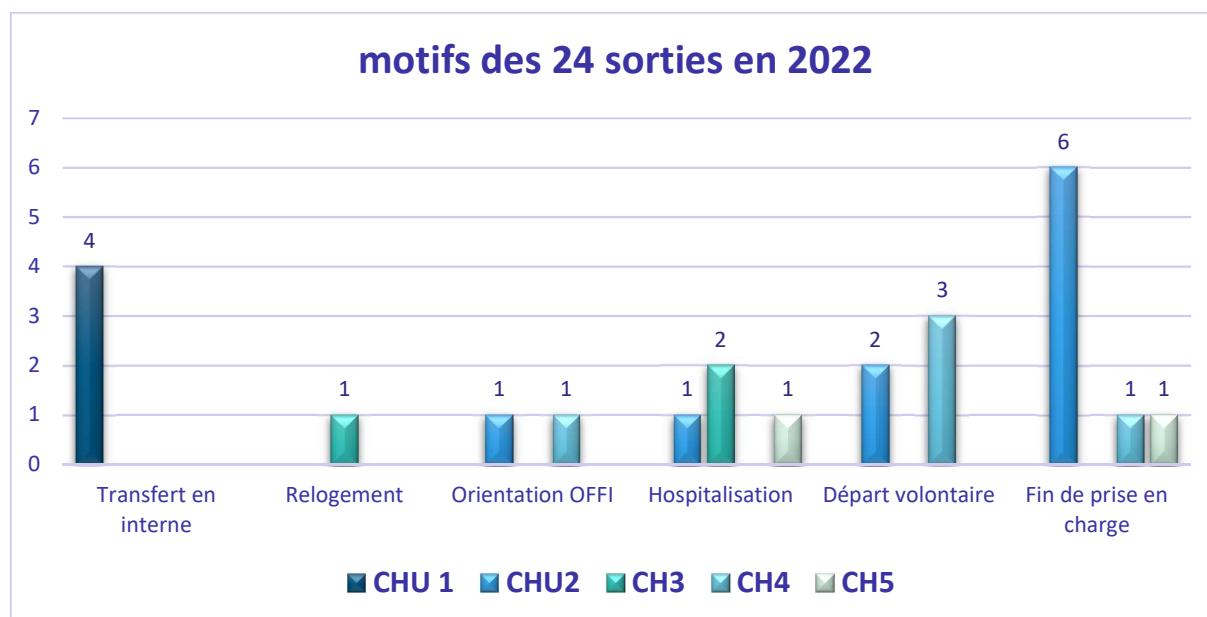
La répartition de la population hébergée se décompose comme suit :

77 places occupées par 68 adultes + 9 enfants



Mouvements en 2022 :

Il y a eu **24 sorties** durant l'année sur les 5 centres d'hébergement, le CH6 étant ouvert depuis début décembre 2022.

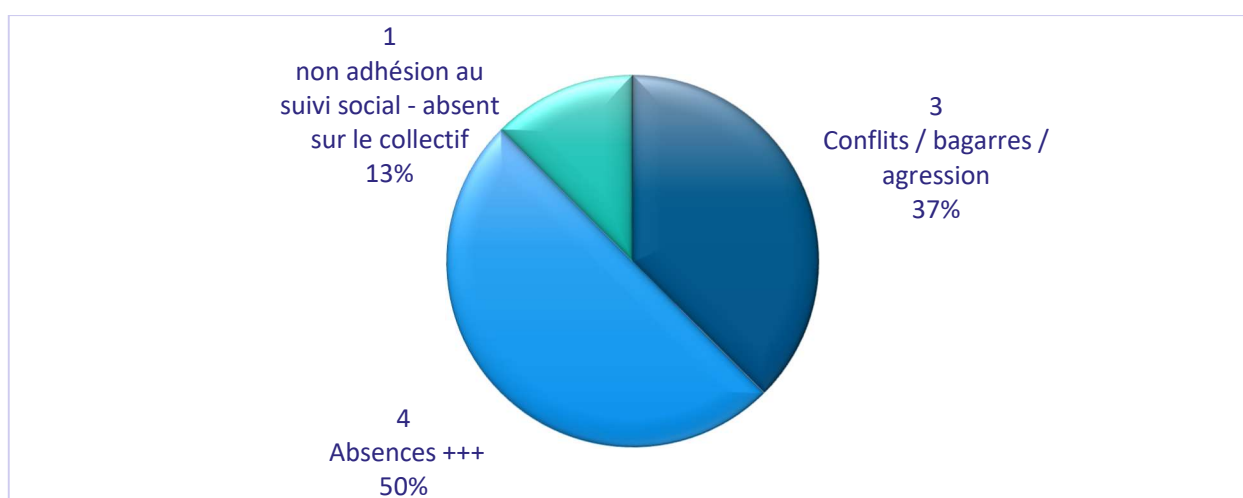


L'équipe sociale accompagne les usagers dans les lieux de vie pour que la vie collective se passe le mieux possible dans le respect et la solidarité.

Cependant il est parfois nécessaire de corriger les manquements au règlement de fonctionnement et/ou au contrat de séjour par des avertissements.

Mais pour certains, cela ne suffit pas donc Cité-LPB a dû prendre une sanction de fin de prise en charge en réponse au comportement inadapté et/ou potentiellement dangereux de certain(e)s hébergé(e)s.

- **8 hébergés ont été sanctionnés** par une fin de prise en charge pour les motifs suivant (Cf. graphique ci-dessous)



- 3 femmes isolées ont dû quitter nos centres d'hébergement en raison de la naissance de leur enfant ;Cité-LPB n'ayant pas de place disponible femme +1 pour les prendre en charge après leur accouchement.

Les tableaux ci-dessous permettent de montrer les changements concernant les places de chaque lieu de vie courant 2022 :

22 places CHU financées			22 places CHU financées	
01/01 au 30/11/2022 – CHU		23 places	01/12 au 31/12/2022 - CHU	26 places
CHU1 / Pierrefitte	72 rue de Pierrefitte, 78700 Conflans Sainte-Honorine	4 places Femmes isolées	CHU1 / Pierrefitte	7 Places 3 Femmes avec enfants
CHU2 / Clos	1 Chemin du Clos à La Lune, 78570 Andrésy	19 places Femmes isolées Femmes avec enfants	CHU2 / Clos	19 places 11 Femmes isolées (+ 1) 3 Femmes avec enfants
30 places hivernales financées			30 places hivernales financées	
01/01 au 30/11/2022 – Places hivernales		36 places	01/12 au 31/12/2022 – Places hivernales	51 places
CH3 / Foch	16 ter avenue du Maréchal Foch, 78570 Andrésy	14 places Femmes isolées	CH3 / Foch	14 places 13 Femmes isolées (+ 1)
CH4 / Hautil 1	31 rue de l'Hautil, 78570 Andrésy	11 places (+ 2) Hommes isolés	CH4 / Hautil 1	13 places 11 Hommes isolés (+ 2)
CH5 / Sablons	4 sente des Sablons, 78570 Andrésy	8 places Hommes isolés	CH5 / Sablons	8 places 7 Hommes isolés (+ 1)
Maison 2	3 sente du Haut des Clos à La Lune, 78570 Andrésy	+ 3 places Hommes isolés	CH6 / Hautil 2	16 places 16 Femmes isolées

Les indicateurs (+ X) sont des places occupées mais qui ne sont pas financées par la DDETS 78

Bureaux RLV dans les centres d'hébergement : Clos, Hautil 1 et Foch

Travaux et entretien :

Les centres d'hébergement demandent régulièrement des achats divers, des réparations constantes notamment dans les pièces d'eau, la remise en peinture des pièces de vie et des chambres, l'entretien des espaces communs et des réaménagements en mobilier et en électroménager.

Cité-LPB bénéficie parfois de dons en mobilier mais pas en électroménager.

L'association doit donc acheter des matériels neufs pour équiper les centres d'hébergement.

Des travaux spécifiques ont été effectués au moment de la remise en chauffage en septembre 2022.

CHU 2 / Clos : Remplacement d'un moteur défectueux de la pompe à chaleur + travaux d'électricité.

CH3 / Foch : Visite annuelle de la chaudière à gaz + remise en fonction des radiateurs.

CH4 / Hautil 1 : Visite annuelle de la chaudière + remplissage de la cuve à fioul + remise en fonction des radiateurs.

CH5 / Sablons : Achat de nouveaux radiateurs + travaux d'électricité.

CH6 / Hautil 2 : Visite annuelle de la chaudière + remplissage de la cuve à fioul + remise en fonction des radiateurs.

En décembre 2022, suite à l'ouverture

- ✓ *Installation d'un thermostat déporté*
- ✓ *Changement du corps de chauffe de la chaudière*
- ✓ *Travaux de plomberie pour l'acheminement de l'eau chaude au rez-de-chaussée de la maison.*

Pour répondre aux directives gouvernementales, Cité-LPB a installé des thermostats dans chaque pièce de vie des centres d'hébergement pour surveiller que la température ambiante était bien de 19°.

L'association a vérifié que tous les traitements préventifs de désinsectisation et dératisation ainsi que tous les contrôles de sécurité soient bien effectués en temps et en heure.

Un sinistre « dégâts des eaux » est intervenu à Foch – CH3 en août 2022. Une mise hors d'eau et la mise en sécurité ont été demandés au gestionnaire des locaux propriété d'EDF.

Malgré un passage de l'expert suite à la déclaration de dégâts des eaux et plusieurs courriers RAR envoyés au gestionnaire SCAPRIM, aucuns travaux n'ont été réalisés et l'état de la maison se détériore par les plafonds du 1^{er} étage car le toit nécessite une reprise totale. La réfection de la toiture devient urgente afin d'assurer la sécurité des usagers.

Pour éviter un relogement extérieur par les assurances, Cité-LPB a procédé au transfert des 2 personnes occupant la pièce inondée (chambre 2) dans le bureau de la responsable de lieu de vie les maintenant ainsi sur leur centre d'hébergement.

Animation / Activités :

L'animation des lieux de vie est principalement conduite par les responsables de lieux de vie ;
L'équipe a proposé des activités sur des temps forts tout au long de l'année :

- Epiphanie
- Citizen days L'Oréal en juin 2022
- Eté : Journées à la mer
- Journée jardinage avec 3 M France à Foch
- Repas partagés
- Repas de rupture du ramadan
- Arbre de Noël des enfants
- Fête de fin d'année
- ...

Des activités ont été proposées aux hébergés :

- Couture, tricot
- Jeux de société
- Visites culturelles (musées, châteaux, ...)
- ...

Les référents sociaux et les bénévoles sont amenés à intervenir auprès des hébergés ponctuellement pour :

- L'accompagnement des personnes pour des rendez-vous
- Des ateliers cuisine
- Des informations collectives
- ...

Afin d'associer les hébergés à la vie collective et au fonctionnement des centres d'hébergement, des conseils de vie sociale (CVS) sont organisés toutes les 8 semaines dans chaque centre. Ces rencontres permettent aux professionnels et aux hébergés d'échanger sur les droits et devoirs de chacun et de recueillir les idées et doléances des personnes.

Des ateliers collectifs sont en construction et devront être conduits dès début janvier 2023 dans chaque centre.

AIDE ALIMENTAIRE



Arrêt de la banque alimentaire « LA PIERRE BLANCHE » début octobre 2021 pour des raisons financières mais aussi en raison de la maladie de la personne ressources pour cette activité.

Relais pris par une équipe de bénévoles pour une récupération-distribution dans les locaux de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE.

BUDGETS DEDIES 2022 : 15 500 €

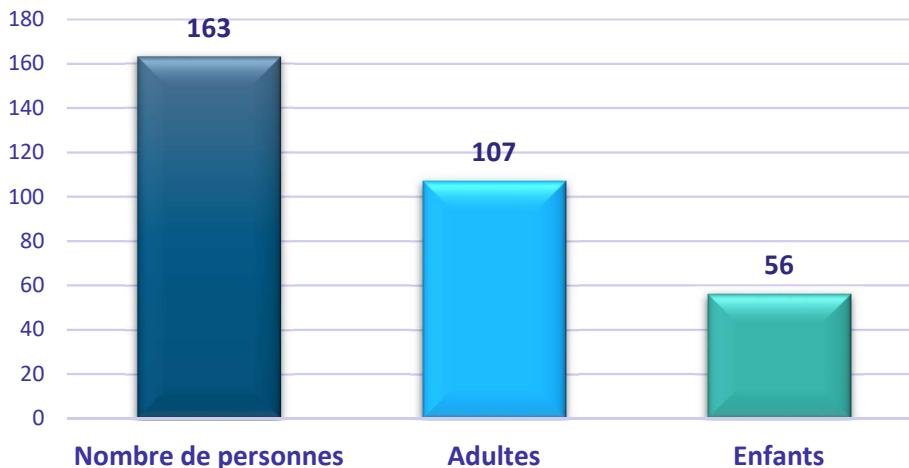
Dates	Activité	Approvisionnement	Distribution
De janvier à mars 2022	Activité uniquement portée par des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement auprès de la BAPIF IdF qui restreint ses livraisons en raison de la cessation de paiement de LA PIERRE BLANCHE. Compléments d'achats effectués à METRO au nom de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE 	1 fois par semaine : <ul style="list-style-type: none"> Aux hébergés de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE Aux hébergés des Bateaux A des personnes extérieures une fois par semaine sur le bateau « Je sers » Cette distribution hebdomadaire concernait environ 50 personnes par semaine
De mars à juin 2022	Aide alimentaire LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE Activité conduite par des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> Récupération des denrées alimentaires auprès de la BAPIF Achats chez METRO par les salariés de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE 	Distribution alimentaire effectuée uniquement dans les centres d'hébergements de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE + distribution de tickets services pour l'achat de produits frais. Concernait environ 40 personnes par semaine.
Fin juin 2022		Arrêt d'approvisionnement auprès de la BAPIF	

Dates	Activité
Début juin 2022	Organisation de l'activité « Aide alimentaire » portée par les bénévoles et des salariés
10 Octobre 2022	Signature de la convention avec la BAPIF par Cité-LPB

Dates	Activité	Approvisionnement	Distribution
De juin à novembre 2022	Aide alimentaire Cité-LPB	Achats chez METRO par les salariés de LA CITE DE LA PIERRE BLANCHE / CITE-LPB	<p>Distribution alimentaire de produits secs par les responsables de lieux de vie dans les locaux de CITE-LPB 1 fois par semaine + distribution de tickets services pour l'achat de produits frais.</p> <p>Cette distribution hebdomadaire concernait environ 40 personnes par semaine.</p> <p>Bénéficiaires de Cité-LPB :</p> <p>Des hébergés de l'association (sans ressources, faibles ressources ou en difficultés financières selon barème)</p> <p>Des situations les plus fragiles orientées par les travailleurs sociaux du département et/ou d'autres structures d'accueil locales.</p> <p>Le ciblage de la population se fait en coordination avec les partenaires locaux.</p> <p>Une réunion mensuelle est organisée par la mairie de Conflans Sainte Honorine sur cette question.</p> <p>Des personnes domiciliées à l'association Cité-LPB en situation d'urgence.</p>
Du 28/10 au 22/11/2022	Aide alimentaire Cité-LPB + Trêve hivernale des restos du cœur	Approvisionnement auprès de la BAPIF IdF + 2 ramasses LECLERC + Achats METRO + Achats divers	Bénéficiaires habituels + orientations des familles les plus démunies par les restos du cœur
De novembre à décembre 2022	Aide alimentaire Cité-LPB	Approvisionnement auprès de la BAPIF IdF + Achats METRO + Achats divers	Bénéficiaires de Cité-LPB

Sur la période de référence novembre et décembre 2022, Cité-LPB a accueilli 79 ménages pour l'aide alimentaire ce qui correspond à 356 paniers distribués (les paniers permettent l'alimentation d'une personne par semaine).

Typologie des 79 ménages bénéficiaires



A partir de novembre, un projet commun, bénévole /saliés, s'est structuré avec la mise en place d'une distribution hebdomadaire dans le local rue des Cayennes selon de nouvelles modalités.

Les objectifs fixés sont clairs :

- Rigueur dans la gestion des stocks et la distribution.
- Responsabilisation des bénéficiaires :
 - Sur les quantités
 - Sur le gaspillage
 - Sur la diététique
 - Sur la diversité alimentaire et culturelle (utilisation des produits locaux)
- Bienveillance par un accueil de qualité et convivial.

Public visé :

- Les hébergés de cité sans ou à faibles ressources restent prioritaires.
- Les personnes en situation précaire adressées par les travailleurs sociaux.
- Les domiciliés en situation d'urgence.
- Les bénéficiaires des « Restos du Cœur » lors de leurs fermetures.

La prise en charge du public s'inscrit dans une démarche de coordination locale (réunion mensuelle en mairie) afin de répondre aux plus démunis en cohérence avec nos partenaires engagés sur le territoire.

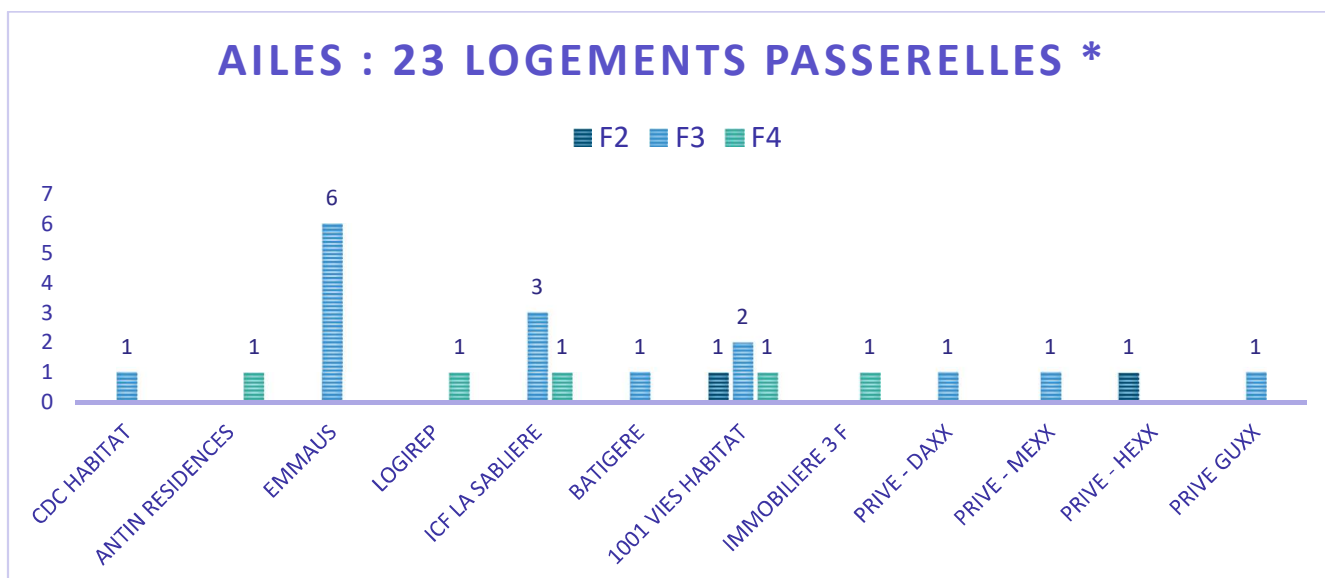
GESTION LOCATIVE ADAPTÉE / INTERMÉDIATION LOCATIVE

Comme décidé par le CA en octobre 2021, l'association a continué à accompagner les occupants des logements passerelles des « AILES » après l'arrêt des activités de La Pierre Blanche car beaucoup d'entre eux sont des anciens hébergés de Cité-LPB.

Une demande au magistrat du Tribunal de Commerce de Versailles a été effectuée par la mandataire judiciaire JSA pour le transfert d'activité IML « AILES » à une autre association. L'activité relevant du secteur non marchand, le transfert a été refusé en avril 2022.

Dès lors, JSA a dénoncé les baux associations en envoyant un congé au 1^{er} mai 2022 à tous les bailleurs, propriétaires des logements.

- 3 bailleurs privés
- 8 bailleurs publics



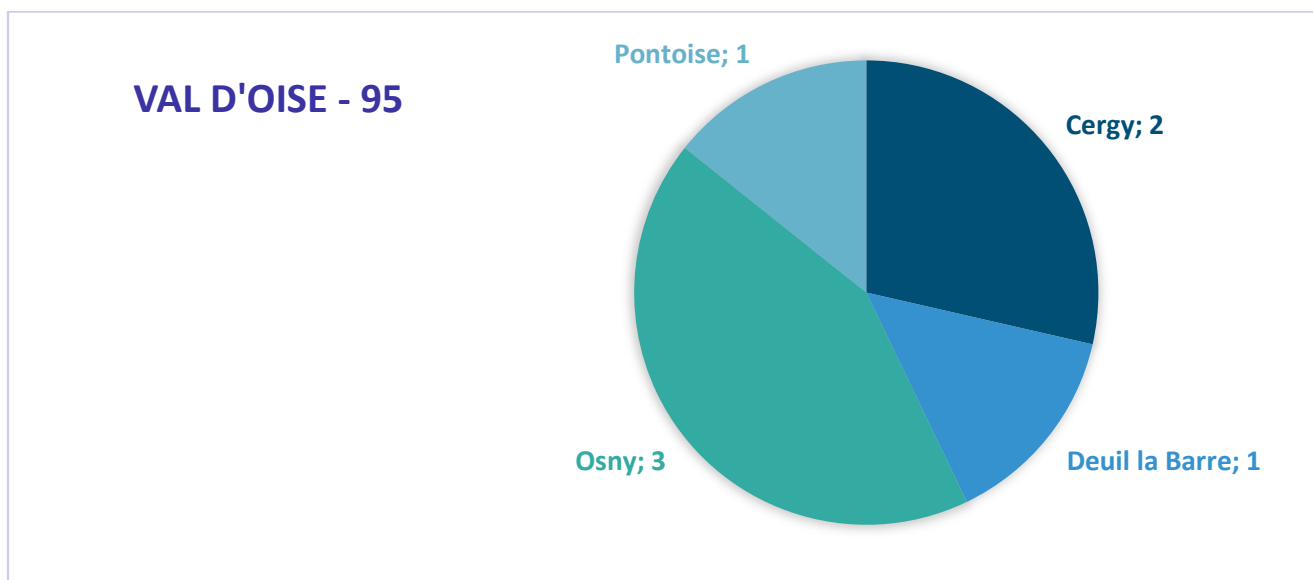
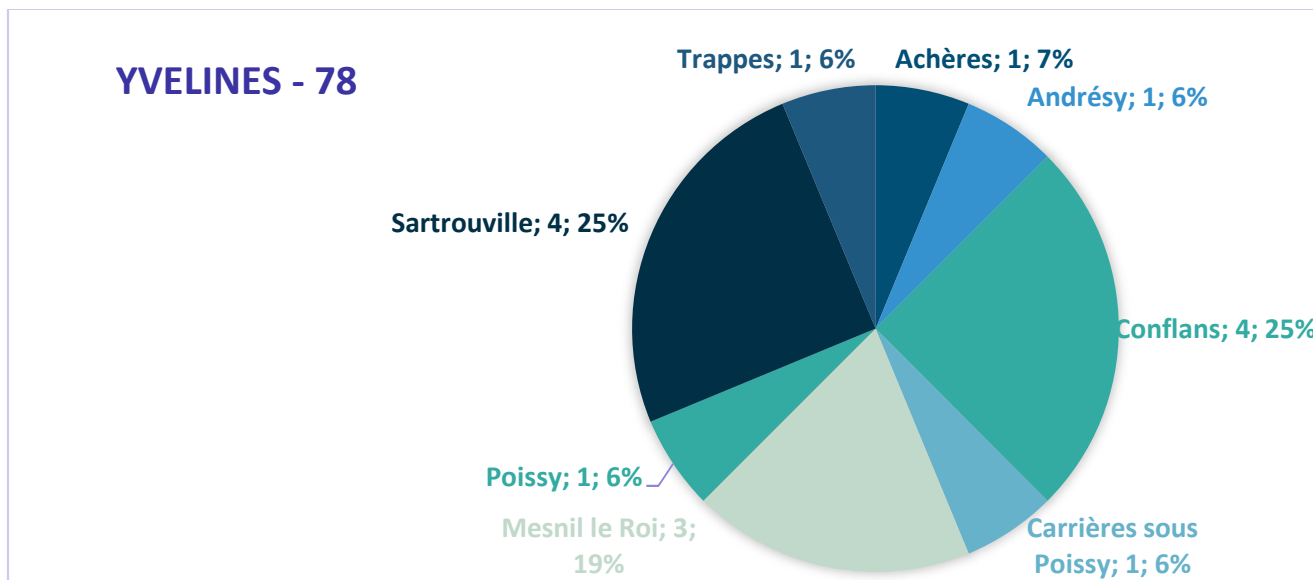
*Cité-LPB gérait déjà un logement F3 à Conflans suite à la signature d'un bail associatif en décembre 2021 avec le propriétaire privé GUXX.

Pour les logements appartenant à des propriétaires privés, ces derniers ont maintenu leur confiance à Cité-LPB et des baux associatifs ont pu être signés en mai 2022.

Pour les logements appartenant aux bailleurs sociaux, de nombreux échanges ont eu lieu avec les chargés de gestion locative tout au long de l'année. Un blocage juridique complique le transfert des baux associatifs à un nouveau gestionnaire et ils cherchent comment faire évoluer la situation qui est toujours bloquée fin 2022.

Néanmoins, le liquidateur judiciaire de LPB, JSA de Versailles a autorisé Cité-LPB à poursuivre l'accompagnement des occupants et à percevoir les paiements de ces derniers qui sont déposés sur notre compte en banque et comptabilisés sur un compte spécifique traçable par un huissier de justice en cas de contrôle.

Répartition par départements



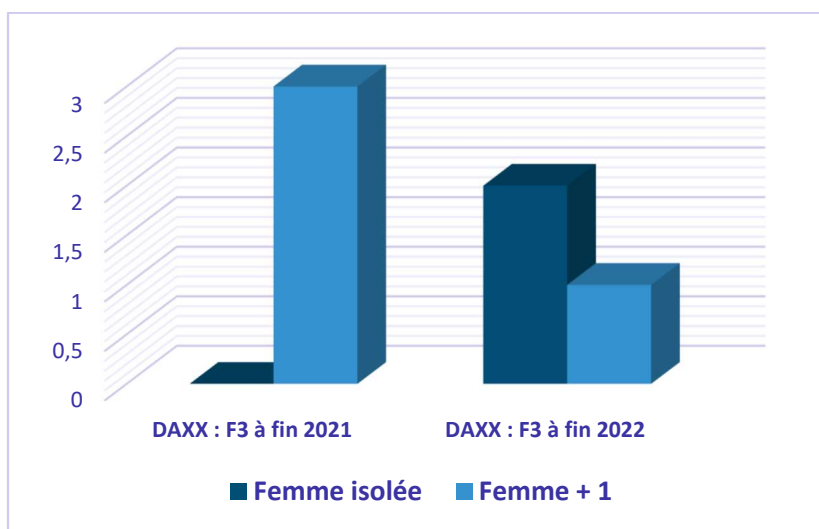
Activité Gestion Locative Adaptée (GLA)

Cité-LPB gérait déjà un logement F3 à Conflans Sainte Honorine suite à la signature d'un bail associatif en décembre 2021 avec le propriétaire privé GUXX.

Au 1^{er} mai 2023, Cité-LPB a signé des baux associatifs avec les 3 bailleurs privés (MEXX, HEXX et DAXX) dont les logements s'étaient libérés suite au congé de JSA devenant ainsi gestionnaire de ces 3 logements

Pas de signatures de baux associatifs supplémentaires en 2022.

Mouvements des occupants au sein des 4 logements durant 2022



DAXX :

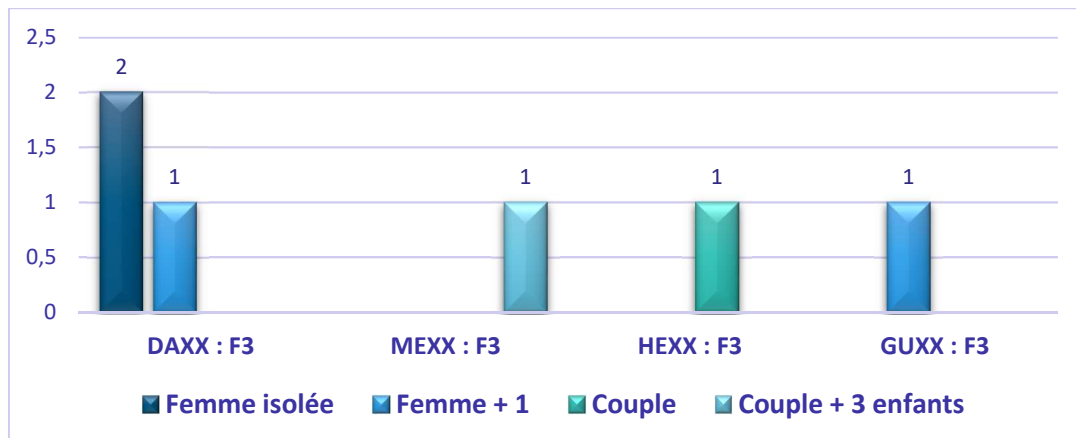
Deux femmes +1 ont quittées la cohabitation fin juillet 2022 pour vivre en résidence sociale en Seine et Marne.

2 chambres étant libérées, Cité-LPB a sollicité le SIAO 78 pour des orientations.

Deux femmes isolées se sont installées durant l'été dont une orientation résultait d'une négociation de Cité-LPB pour libérer un logement des AILES de Mesnil le Roi.

Pas d'autres mouvement en 2022 !

Typologie des occupants au 31/12/2022

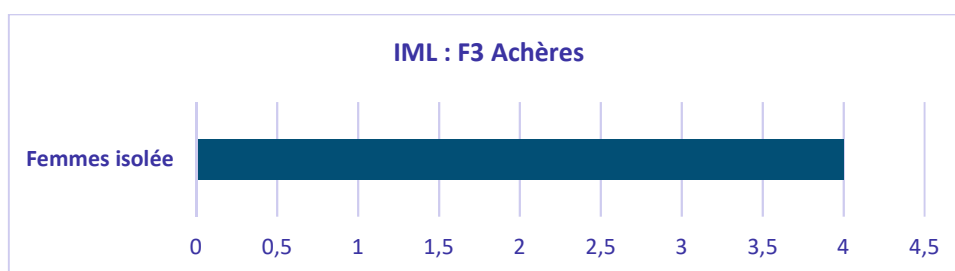


InterMédiation locative (IML)

Des demandes d'agrément d'Intermédiation Locative et de Gestion Locative Sociale (ILGLS) et d'Ingénierie Sociale, Financière et Technique (ISFT), demandées initialement fin 2021 auprès de la DRHIL IdeF, ont été validées par la DDETS 78 début août 2022 pour une année. A charge pour Cité-LPB de démontrer sa capacité à gérer des logements intermédiaires et à construire l'activité de gestion locative adaptée permettant aux occupants en situation de sous location d'accéder au logement autonome.

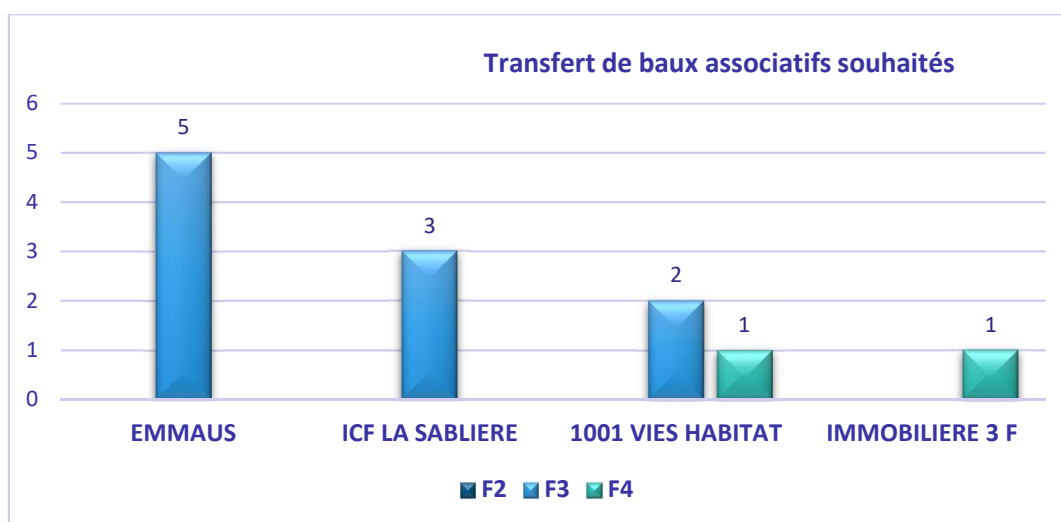
Suite au départ des occupants, en octobre 2021, LPB a signé une convention de mise à disposition de ce logement à Cité-LPB, ce qui a permis à notre association de se rapprocher du bailleur propriétaire CDC HABITAT aux fins de transfert de bail.

L'entrée dans les lieux de ce nouveau logement intermédiaire a eu lieu le 17 janvier 2022 pour vivre en cohabitation et concernait 4 femmes isolées sortantes de l'HUDA.



La position du Conseil d'Administration de Cité-LPB n'est pas de demander la gestion de tous les logements passerelles des AILES. En effet, certains occupants ne remplissaient pas leurs obligations locatives et était en phase de précontentieux ou de contentieux à fin 2021.

De fait, après étude des situations des sous-locataires, Cité-LPB demande le transfert des baux associatifs pour 12 logements seulement, comme ci-dessous :



Les transferts de baux n'ayant pas été réalisés en 2022, aucun financement au titre de mesures ASLLT⁵ n'a pu être demandé au service du FSL du conseil départemental des YVELINES malgré une projection budgétaire sur le second trimestre 2022.

⁵ Accompagnement Social Lié au Logement Temporaire

DOMICILIATION

Au cours de l'année 2022, la domiciliation a subi quelques changements importants :

- Transfert de son attache vers CITE LPB
- Nouveaux locaux
- Gestion uniquement par une équipe de bénévoles, la salariée étant personnel de LPB.

Grâce au soutien massif et constant des bénévoles permanents ou occasionnels, le courrier a continué à être reçu, enregistré et distribué aux 300 personnes domiciliées.

Ce service, qui, au cours de l'année demande environ 1000h de présence pour les bénévoles sans compter l'attention constante du service informatique car le logiciel d'application exige une liaison internet.

La domiciliation fonctionne grâce à un agrément de l'Etat.

Elle permet aux personnes en rupture d'adresse d'en obtenir une et ainsi exister pour toutes les démarches administratives.

En 2022, nous avons traité plus de 5000 courriers et reçu plus de 2000 visites.

L'origine des domiciliés est très diverse, tous les continents sont représentés.

Ce service est riche de rencontres et accueille tout demandeur avec bienveillance.

Une rigueur est nécessaire à toutes les étapes car, bien que l'informatique dématérialise, les formats papier sont encore bien présents.

Une aide aux papiers est proposée le vendredi après-midi aux personnes qui ont besoin d'un soutien pour les démarches administratives.

FLE - FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

En mars 2022, grâce à la fidélité des bénévoles, les candidats ont pu être présentés aux examens A2 et B1 et leur réussite a été de 100%.

Depuis, les personnes sollicitant des cours de français viennent de tous les horizons, beaucoup sont francophones mais maîtrisent mal la lecture et l'écriture. Le vocabulaire est souvent limité, d'autres viennent d'Ukraine et ont un niveau universitaire ou venant d'ailleurs peuvent être analphabètes.

Tous ces candidats sont reçus et dirigés dans les différents groupes : débutant / intermédiaire / avancé.

Les entrées sont permanentes pour une durée à la demande. Environ 80 personnes se sont présentées.

Nous préparons ceux qui le désirent au B1 mais pour l'inscription le candidat doit avoir ses papiers.

A ces cours s'ajoutent les cours de citoyenneté ainsi que des propositions de sorties culturelles.

Le handicap rencontré est un absentéisme qui ne permet pas de proposer une progression régulière mais c'est toujours une joie et un enrichissement de voir des personnes progresser et acquérir une autonomie qui leur permettra de s'intégrer dans la société française.

AIDE AUX DEVOIRS

Il y a toujours une forte demande d'aide pour les enfants de parents d'origine étrangère.

De janvier à juillet 2022, sept bénévoles ont encadré 9 écoliers (le mardi et le jeudi) et 4 collégiens (le mercredi) à la Maison de Quartier Fin d'Oise à Conflans Sainte Honorine.

En septembre, une bénévole supplémentaire est venue nous rejoindre ainsi que trois enfants tibétains dont deux ne connaissaient aucun mot de notre langue.

Devant la forte demande (école, assistantes sociales, familles par le bouche à oreille), nous devons chercher de nouveaux bénévoles pour 2023 et ainsi aider deux enfants supplémentaires.

Le mardi, quand les devoirs sont terminés, une des bénévoles organise un atelier dessin-peinture fort apprécié de certains enfants.

INSERTION

Les entretiens proposés sont sous la forme de rendez-vous individualisé pour des personnes souvent très éloignées de l'emploi, sans condition de statut. L'accompagnement a pour but de clarifier le projet professionnel et de mettre tout en œuvre pour amener les personnes à devenir autonomes dans leurs démarches d'insertion, et ce, en prenant en compte les freins à l'emploi (situation financière, familiale, santé, niveau linguistique...)

Les personnes sont accueillies dans leur globalité avec leur histoire de vie et leurs difficultés au quotidien en favorisant une écoute bienveillante afin de favoriser une relation de confiance.

Le réseau partenarial sur lequel l'insertion s'appuie : Pôle Emploi, le Département, les Structures d'Insertion par l'Activité Économique et les Centres de formation.

- Les publics sont tous reçus sur rendez-vous.

- L'accompagnement est à la fois global et personnalisé : écoute, conseils, proposition d'actions, aide à l'élaboration de documents de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation), préparation à l'entretien (conseils et simulations), informations concernant le marché du travail en France, présentation des métiers, recherche d'offres, orientation vers des organismes partenaires, aide aux démarches, présentation espace POLE EMPLOI.

Nombre de personnes reçues en 2022 : 30

Cela représente 52 entretiens.

PSYCHOSOCIAL

Une psychologue est venue rejoindre l'équipe de bénévoles courant 2022. Elle propose d'intervenir auprès des jeunes mamans pour le soutien à la parentalité et le développement des apprentissages des enfants.

Elle anime également des groupes de paroles dans les centres d'hébergement sur des thématiques définies avec l'équipe sociale.

SERVICE INFORMATION

L'équipe du système d'information (informatique, bureautique, réseau, gestion des documents) est composée de quatre bénévoles et d'un prestataire. En 2022, l'ensemble des travaux réalisés par les bénévoles représente un peu plus que l'équivalent d'un temps plein.

Les points marquants sont :

- La mise en place d'un service de courrier électronique,
- La mise en place d'un serveur Web (www.cite-lpb.org),
- Le rétablissement de la connexion Internet du local de la rue des Cayennes (un nombre considérable de dizaines d'heures passées sur le sujet 😞),
- La fondation d'un système de stockage et de partage de documents sur l'outil SharePoint de Microsoft (à la place du serveur de données « historique »).

À ceci se sont ajoutées les tâches habituelles d'assistance aux utilisateurs (assistance bureautique, assistance sur le matériel, assistance sur la connexion Internet, etc.).

2023 sera l'année de mise en service de l'infrastructure SharePoint et (nous l'espérons) des premières actions d'envergure pour que l'association devienne conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – a force de loi depuis mai 2018).

CONCLUSION

2022 a été une année charnière, le défi à relever était que l'association renforce son ancrage sur le Territoire et développe ses activités et ses partenariats, Cité-LPB l'a fait !

Toutes les équipes, salariés et bénévoles ont œuvré pour que les activités proposées par l'association bénéficient au plus grand nombre et répondent aux attentes et aux besoins des usagers.

Plusieurs partenaires sociaux ont été rencontrés en 2022 aux fins de communiquer sur les activités de l'association et expliquer notre champ d'action. Cette ouverture sur l'extérieur a permis de consolider des liens déjà existants et de construire de nouveaux partenariats.

Pour équilibrer notre budget annuel, une réévaluation du coût par jour à la place d'hébergement a été sollicitée auprès de la DDETS 78 pour le second semestre 2022. La DDETS 78 a validé les subventions avec un prix par jour à la place de 31.36 € ce qui permet d'absorber l'augmentation des fluides, du carburant, des denrées alimentaires, etc. ...°

La DDETS 78 a également validé notre proposition d'ouverture de 20 places d'hébergement pérenne supplémentaires.

Ce qui démontre que notre financeur principal, la DDETS 78, soutient Cité-LPB et nous fait confiance.

La réorganisation nécessaire de l'association dans les aspects humains, techniques, juridiques et économiques est bien engagée mais elle est toujours à l'œuvre. Le conseil d'administration nécessite de capter de nouveaux membres acteurs et engagés dans le développement de Cité-LPB.

Nous devons communiquer sur la toile et développer de l'information sur les réseaux sociaux pour être attractif afin que de nouvelles personnes soient intéressés par nos activités et viennent grossir les rangs des bénévoles.

Des remerciements sincères à l'intention de tous les donateurs, des villes et des adhérents qui ont soutenu Cité-LPB dans son action tout au long de l'année 2022.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le développement des activités de Cité-LPB afin de mieux répondre aux besoins d'inclusion sociale des usagers.
- Poursuivre la construction de l'aide alimentaire pour que l'approvisionnement et la distribution s'opèrent dans un fonctionnement établi et pérenne.
- Développer l'offre de logements intermédiaires dans le diffus pour permettre aux personnes de gagner en autonomie pendant la durée de l'accompagnement social de 2 ans et pouvoir accéder au logement de droit commun. Prévision d'1 ETP de travailleur social pour assurer l'ASLLT financé par le conseil départemental).
- Améliorer la transversalité entre les différents services.
- Favoriser les initiatives des hébergés dans la dynamique d'acquisition de compétences et de construction de projet. Que chaque usager bénéficie d'un Projet Personnalisé Individualisé évolutif et régulièrement révisé.
- Développer les liens avec partenariats locaux, départementaux et régionaux afin de favoriser la mise en œuvre de la citoyenneté et la découverte de leur pays d'accueil, la France, de sa culture et de ses valeurs républicaines.
- Favoriser une définition du bien commun.
- Organiser des ateliers collectifs et des tables rondes d'expression pour les hébergés.